

● (1632)

Je suis très reconnaissant au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) de la question qu'il vient de poser au député de York-Simcoe. Cela montre encore une fois que l'opposition officielle essaie de jeter de la poudre aux yeux du public en parlant de ses aptitudes à gouverner le pays. Elle ne tient pas à répondre aux questions directes et pertinentes. Elle évite de se prononcer sur des questions importantes dans le domaine social.

L'opposition officielle a dit aux Canadiens que s'ils la portaient au pouvoir, elle liquiderait Petro-Canada. Elle a dit qu'elle supprimerait l'outil qui permet aux Canadiens de participer directement à l'exploitation de leurs ressources pétrolières et gazières. C'est ce qu'elle a dit d'un outil dont la plupart des pays occidentaux se sont doté.

Elle ne s'est pas prononcée dans le domaine de la législation sociale. Pourtant, c'est une question qui a refait surface à maintes reprises à la Chambre, notamment lors du débat sur le bill C-10 qui est toujours à l'étude. Elle n'affiche jamais ses vraies couleurs. Les députés de ce parti essaient de soutenir que d'ici quelques mois, ce sont eux qui dirigeront le pays. Aussi je trouve plutôt incroyable qu'ils soient disposés à essayer d'enjôler les Canadiens tout en évitant de donner une réponse concrète à des questions aussi simples que cela.

Pendant que le député de York-Simcoe parlait, j'ai fait très rapidement quelques calculs. J'ai pu déceler dans son allocution certaines réflexions arrogantes qui sont probablement bien involontaires. Les Canadiens doivent faire bien attention, car quelle attitude l'expert financier de l'opposition officielle adopterait-il à l'égard de questions aussi délicates s'il devenait ministre des Finances? N'adopterait-il pas une attitude aussi arrogante et ce parti ne déciderait-il pas unilatéralement des mesures à prendre pour défendre les intérêts des citoyens? Ne déciderait-il pas d'imposer des restrictions dans tel ou tel programme, de réduire considérablement les effectifs de la Fonction publique, de liquider Petro-Canada et d'abroger une bonne partie des lois qui existent depuis une cinquantaine d'années? Il faudra bien se poser la question à un moment ou l'autre. Je suppose que nous en aurons l'occasion avec la venue de la nouvelle année.

Le parti de l'autre côté a été au pouvoir seulement 19 ans depuis le début du siècle. Il a été au pouvoir 19 ans sur 78, soit environ le quart du temps. La première question qui me vient à l'esprit, c'est pourquoi. Pourquoi le parti de l'autre côté n'a-t-il pas pu obtenir la faveur du public canadien plus du quart du temps depuis le début du siècle?

La réponse est très simple. Les observations faites cet après-midi par le député de York-Simcoe le montrent bien. Il n'est pas prêt à répondre à de simples questions au sujet de la politique que son parti adoptera à propos de questions clés. En outre, les députés et son parti continuent de critiquer des mesures qui, ont permis au public canadien d'établir leur propre société nationale du pétrole après avoir fait face à un très grave problème pendant la crise du pétrole des pays de l'OPEP. Le parti d'en face a déclaré qu'il ne permettrait pas à la société d'exister plus de deux ou trois ans. Il a déclaré

Pouvoir d'emprunt—Loi

qu'une de ses premières mesures sera de s'en débarrasser. Je ne pense pas que le peuple canadien acceptera une telle approche. Il n'acceptera pas le genre d'approche que laissent entrevoir les observations du député de York-Simcoe, critique financier de l'opposition officielle.

J'aimerais revenir sur un ou deux autres points qui ont déjà été mentionnés. D'abord, il y a la question du pouvoir d'emprunt et de la façon de l'utiliser. Pendant son discours à l'étape de la deuxième lecture, au cours des débats de la Chambre et pendant les délibérations du comité, le ministre a clairement expliqué le but de ce pouvoir d'emprunt. Il a dit exactement pourquoi le gouvernement l'avait demandé à la Chambre.

Cela nous ramène à une autre question soulevée par le député de York-Simcoe. Il a indiqué que l'importance de la dette à payer du Canada nous plaçait dans une position très précaire. Je ne me rappelle pas ses paroles exactes. Mon discours à l'étape de la deuxième lecture du bill à la Chambre, faisait état des faits qui indiquent, que le pourcentage de la dette à payer du Canada représente un pourcentage moins élevé du produit national brut qu'aux États-Unis, c'est-à-dire le pays relativement prospère situé au sud du Canada. Nous avons aussi clairement montré, et le député peut le vérifier dans le harsard, que la situation du Canada à cet égard n'a jamais été meilleure par rapport à celle des États-Unis que depuis dix ans.

En outre, dans ses observations, le député a continué de façon générale à peindre un tableau bien sombre et à essayé de convaincre les Canadiens que leur situation économique est bien plus grave qu'elle ne l'est en réalité. Au cours de la deuxième lecture du bill, j'ai répondu à certains commentaires du député de York-Simcoe. J'ai dit quelles étaient les relations du Canada avec les autres pays occidentaux qu'il a énumérés et, où il se situait par rapport à eux dans certains domaines importants. Je ne répéterai pas tout ce que j'ai dit, mais j'aimerais quand même répéter une ou deux choses car, encore une fois, le député a laissé entendre que le Canada supportait très mal la comparaison avec la plupart des autres pays capitalistes dont l'économie repose sur la libre entreprise.

Nous ne nous en sommes pas si mal sortis depuis le début du siècle, même si les libéraux ont dirigé le pays les trois quarts du temps. Voilà où nous en sommes dans certains domaines, et je vous répéterai quelques chiffres que j'ai mentionnés au cours du débat de deuxième lecture.

Pour ce qui est du taux de croissance de notre population active, de 1968 à 1977, nous arrivons premiers, devant les six pays mentionnés par le député de York-Simcoe, à savoir les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse, la Belgique et le Danemark. Quant à l'indice du coût de la vie, qui n'a enregistré qu'une augmentation minime en 1978, nous nous classons deuxièmes, derrière les États-Unis, par rapport à ces autres pays. Pour ce qui est du prix des aliments, c'est chez nous qu'ils ont coûté le moins cher en 1978, et nous nous sommes classés premiers. Quant au taux de croissance de notre produit national réel, de 1968 à 1977, nous nous classons au premier rang. En ce qui a trait aux mises en chantier de 1970 à 1977, nous nous classons deuxièmes, juste derrière la Belgique, et les États-Unis arrivent troisièmes.